

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

" GÉNÉRATION 92 " : PROFIL, PARCOURS ET EMPLOIS EN 1997

" Génération 92 " est la nouvelle contribution du Céreq à la connaissance de l'insertion professionnelle des jeunes. Cette enquête vise à suivre les jeunes qui se sont présentés sur le marché du travail en 1992, quel que soit leur niveau de formation. Elle dresse un état de leur situation professionnelle en 1997 et analyse leurs parcours.

On savait déjà que cette génération entrait dans la vie active dans une conjoncture difficile, car on assistait à l'époque à une hausse du chômage des jeunes et à une baisse globale des recrutements. On se donne les moyens de savoir ce que ces jeunes ont réussi à construire et sont devenus cinq ans après.

À OPÉRATION EXCEPTIONNELLE, BREF EXCEPTIONNEL

Pour mieux prendre en compte l'évolution des conditions d'accès des jeunes à l'emploi, le Céreq avait engagé, dès son arrivée à Marseille, une remise à plat de son dispositif d'enquêtes. Il devenait nécessaire d'allonger la durée d'observation de la phase de transition du système éducatif vers l'activité professionnelle. Mais il fallait aussi unifier le dispositif d'enquêtes pour comparer l'entrée dans la vie active aux différents niveaux de formation. Ces deux principes ont été retenus dans la construction de " Génération 92 ".

L'ampleur du champ couvert (27 000 jeunes interrogés), les questionnements théoriques et les innovations méthodologiques qui sous-tendent cette enquête, les attentes qui se manifestent autour de ses résultats justifiaient, qu'à titre exceptionnel, *Bref* en rende compte sur 8 pages, qui en annoncent beaucoup d'autres. En effet, les tout premiers résultats présentés ici inaugurent un programme d'exploitation qui se déroulera sur plusieurs années et dont *Bref* rendra compte. Mais ils inaugurent aussi la réflexion sur l'enquête " Génération 97 "... dont la réalisation est prévue en 2002.

Hugues BERTRAND
Directeur du Céreq

Ces premiers résultats portent sur le profil de la génération 92, les formes d'intégration sur le marché du travail qu'elle a rencontrées, son positionnement professionnel et salarial cinq ans après. Il en ressort que les débuts de parcours professionnels sont complexes et ce, quels que soient le niveau et le diplôme. Le chômage de longue durée concerne essentiellement les niveaux inférieurs au CAP ou au BEP. Cinq ans après, les emplois occupés par la génération 92 sont proches de ceux de l'ensemble des actifs mais ils sont moins stables. La hiérarchie des salaires et des statuts dépend de la combinaison de trois facteurs : le niveau de formation, l'obtention du diplôme, le domaine de formation.

QUI SONT-ILS ?

On estime à 640 000 le nombre de jeunes qui sont sortis du système éducatif en 1992. Si l'âge moyen à la sortie en 1992 est de 21 ans, l'âge par niveau et type de diplôme est révélateur des parcours scolaires antérieurs et des conditions d'accès aux différents cursus. Ainsi, les jeunes qui sortaient au niveau bac étaient âgés de 19, 20, ou 21 ans selon qu'ils avaient suivi un cursus général, technologique ou professionnel. Parmi les diplômés du supérieur court, ceux qui sortaient d'une filière générale (DEUG) étaient plus âgés que ceux issus des filières professionnelles (BTS-DUT). Quant au supérieur long, les diplômés des écoles d'ingénieurs ou de commerce étaient plus jeunes que les diplômés de troisième cycle (DESS, DEA).

Si la génération 92 se répartit équitablement entre hommes et femmes, les profils par grands domaines de formation sont très contrastés. La partition industriel/tertiaire par sexe est très forte : les femmes qui sortent munies d'un CAP, d'un BEP ou d'un bac pro dans une spécialité industrielle sont très peu nombreuses. On les retrouve en revanche massivement dans les spécialités tertiaires. Mais les écarts se réduisent un peu lorsque le niveau de diplôme s'élève. Ainsi, 22 % des diplômés d'une école d'ingénieurs sont des

femmes.

L'élévation du niveau moyen de formation concerne l'ensemble des milieux sociaux. Notamment, les chances d'accès au secondaire puis à l'université se sont accrues. Mais si l'allongement des études a profité au plus grand nombre, les écarts entre milieux sociaux restent importants (tableau 1).

Une génération mieux formée

La génération 92 marque une rupture avec les précédentes de deux points de vue. Tout d'abord, les effectifs de sortants, en baisse depuis 1986 du fait de l'allongement des durées de scolarité, remontent à partir de cette année là. Ensuite, pour la première fois, les sortants de niveau baccalauréat deviennent plus nombreux que ceux de niveau CAP-BEP. Cette évolution s'inscrit dans une tendance nette à l'élévation générale du niveau de formation. Arrivent sur le marché du travail des générations mieux formées : un tiers de la génération 92 est diplômé du supérieur. De ce fait, les jeunes qui sortent sans qualification, c'est-à-dire qui ont arrêté leurs études au collège ou avant l'année terminale de CAP-BEP sont de moins en moins nombreux (12% en 1992). Ils sont concurrencés sur le marché du travail par les jeunes mieux formés qu'eux.

Une conjoncture peu favorable

De 1992 à 1994, les indicateurs conjoncturels ne sont pas très bons : taux de chômage des jeunes à la hausse, volume global des recrutements à la baisse, accroissement de la part des emplois temporaires parmi les recrutements. Ce contexte, associé à la croissance des effectifs de sortants n'est donc pas très favorable en début de parcours. Pourtant, les conditions d'embauche de la génération 92 ne seront pas plus difficiles que celles des autres actifs. Leur part dans l'ensemble des recrutements s'établit à 10 % comme dans la période précédente.

La deuxième partie du parcours de la génération s'inscrit en revanche dans un contexte de reprise des recrutements.

LEUR CHEMINEMENT PROFESSIONNEL : UNE DYNAMIQUE TRÈS CONTRASTÉE SELON LE NIVEAU

Les indicateurs dynamiques proposent des éléments de compréhension de la mobilité sur le marché du travail. Ils donnent une idée du parcours des jeunes jusqu'à la situation actuelle. Aucun des jeunes interrogés n'a le même itinéraire. La synthèse des différents résultats peut toutefois être relatée selon des grandes tendances par niveau de formation et de diplôme ainsi que par sexe. Les comparaisons ne donnent pas tout à fait les mêmes résultats selon que l'on étudie les périodes d'emploi ou de chômage de ces parcours d'insertion.

Toutes périodes confondues, les jeunes sortis de formation initiale en 1992, connaissent jusqu'à 19 situations différentes (emploi, chômage, inactivité, etc.) en près de cinq années. La moitié des jeunes ont moins de 4 situations différentes et 10 % connaissent plus de 9 situations. Aucune différence n'apparaît selon le niveau de formation ou le

Tableau 1 : caractéristiques de la génération 92

Caractéristiques sociodémo.	Age moyen ans	Part des femmes %	Père ouvrier %
Formation			
SES, CPPN, 5ème, 4ème	17	47	58
1ère année CAP-BEP, 3ème générale	18	44	51
Total niveau inférieur à CAP-BEP	18	45	53
CAP-BEP industriel (apprentissage)	19	5	48
CAP-BEP industriel (voie scolaire)	19	15	50
CAP-BEP tertiaire (apprentissage)	19	77	44
CAP-BEP tertiaire (voie scolaire)	19	77	42
CAP-BEP agricole	19	54	34
2de, 1ère	19	45	36
Total niveau CAP, BEP, 2de, 1ère	19	43	45
Terminale Bac Pro industriel	21	7	38
Terminale Bac Pro tertiaire	21	71	38
Terminale agricole	20	31	14
Terminale technologique	20	61	35
Terminale générale	19	57	25
Total niveau Bac	20	52	32
Sorties IUT sans diplôme	22	38	21
Sorties DEUG sans diplôme	22	52	25
Total 1er cycle univers. sans diplôme	22	49	24
Diplômés DEUG	24	58	19
Diplômés DUT-BTS industriel	22	16	27
Diplômés DUT-BTS tertiaire	22	72	24
Diplômés BTS agricole	21	27	5
Total diplômés Bac+2	22	52	23
Dip. licence, maîtrise sc.et tech.	24	46	16
Dip. licence, maîtrise sc.hum.et soc.	24	67	19
Total diplômés 2ème cycle univ.	24	63	19
Dip. DEA,DESS,Doctorat sc.et tech.	26	33	12
Dip. DEA, DESS, Doct. sc.hum.et soc.	25	53	12
Total diplômés 3ème cycle univ.	25	46	12
Ecole d'Ingénieurs	24	22	11
Ecole de commerce	24	42	3
Total génération 92	21	48	29

Source : Céreq

Indicateurs longitudinaux et méthode

Le terme " emploi " désigne toute forme d'activité professionnelle rémunérée. Le terme " période d'emploi " correspond à la présence continue dans une même entreprise. Cette période peut donc recouvrir plusieurs postes ou contrats de travail successifs dans une même entreprise.

Les durées moyennes tiennent compte du fait que certaines situations sont encore en cours au moment où l'enquête s'arrête. Pour ces périodes tronquées, la durée totale des emplois est estimée. Ce sont donc des anciennetés et pas des durées révolues. Au lieu de donner des moyennes arithmétiques qui sous-estiment la vraie durée moyenne – surtout, comme c'est le cas ici, lorsque une énorme proportion de jeunes est en emploi à la fin de l'enquête –, les résultats proposés dans le tableau 2 proviennent de la maximisation d'une fonction de vraisemblance qui est le produit des fonctions de densité pour les durées et de survie pour les anciennetés (procédure LIFEREG de SAS, sans variables explicatives et avec une distribution exponentielle).

Tableau 2 : la durée au chômage par nombre d'épisodes (en %)

Durée cumulée en mois	SES, CPPN, 5°, 1 ^{ère} année Cap-Bep, 3 ^{ème} générale						Enseignement supérieur long							
	Nombre d'épisodes					Tous épisodes % (effectif)	Nombre d'épisodes					Tous épisodes % (effectif)		
	0	1	2	3	4 et +		Total	0	1	2	3		4 et +	Total
0	100					100	23	100					100	41
1 à 2		96	4			100	4		97*	3			100	9
3 à 5		78*	17	5		100	8		81	17	2	1	100	12
6 à 8		64	18	15	2	100	6		68	26	6	0	100	9
9 à 11		46	29	18	7	100	4		58	31	9	2	100	7
12 à 23		32	31	22	16	100	18		42	32	17	9	100	15
24 à 36		20	30	25	25	100	18		28	36	23	14	100	4
36 à 64		35	36	17	13	100	20		36	39	8	17	100	2
Toutes	23°	31	22	14	10	100	100 (68 269)	41°	37	14	5	3	100	100 (77 170)

source : Céreq

* Par exemple, 78 % des jeunes sortis aux niveaux les plus bas, qui ont été au chômage entre 3 et 5 mois en tout, l'ont été en une fois seulement ; 17 % l'ont été en 2 fois.

° Un quart des jeunes (23 %) sortis à ces niveaux ne sont jamais passé au chômage.

sexe : la complexité des parcours décrite par le nombre de changements de situations est transversale à ces deux variables.

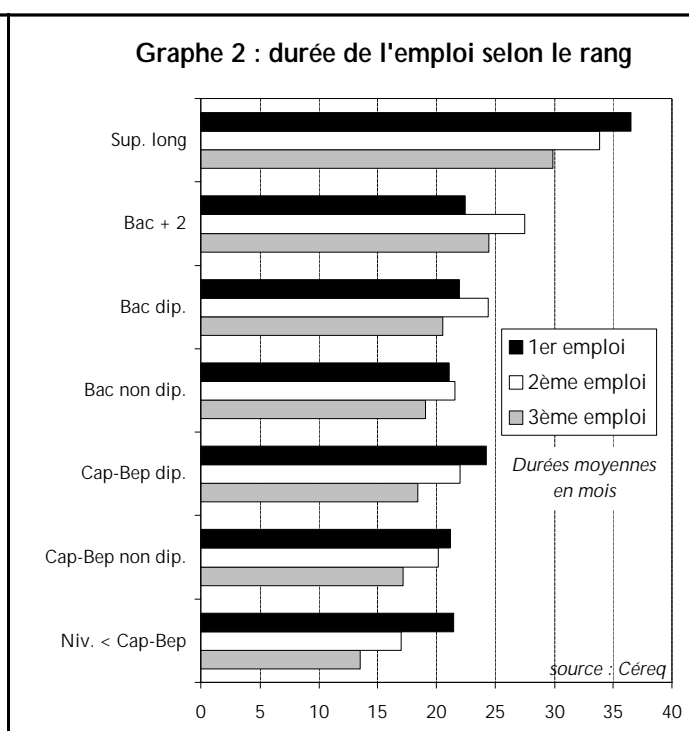
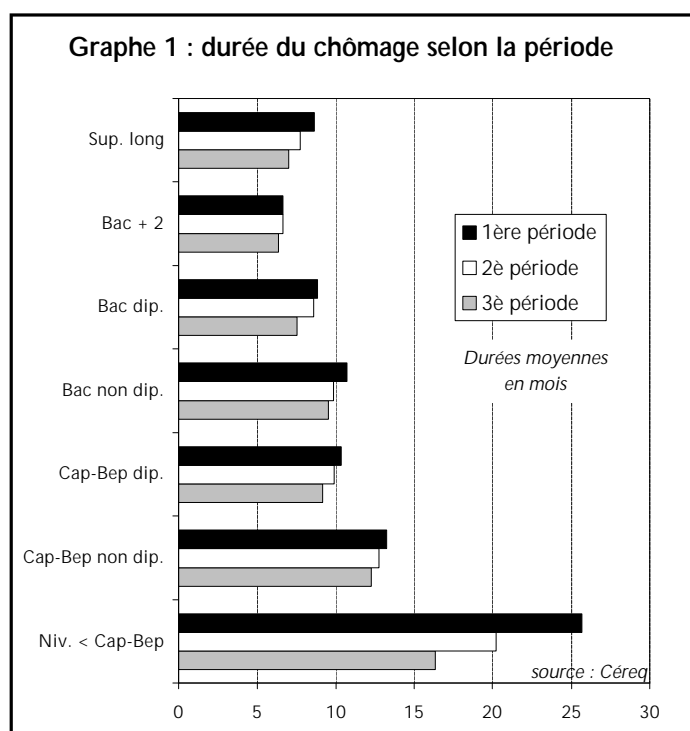
Dans la même veine, certains des jeunes de la génération interrogée connaissent jusqu'à 15 emplois différents, éventuellement consécutifs. La moitié en a moins de 2 et 10 % plus de 4, sans que, de nouveau, on ne puisse observer de différences nettes par niveau de formation ou sexe. En revanche, les deux pôles de la hiérarchie des niveaux en France apparaissent déjà en filigrane : les jeunes des plus hauts et des plus bas niveaux ont un nombre d'emplois inférieur aux autres. Les premiers ont moins d'emplois parce que leurs emplois durent plus longtemps, les seconds parce qu'ils sont plus souvent au chômage.

Peu de différences apparaissent donc dans ces chiffres très agrégés. La complexité des parcours semble plus imposée par la situation économique que par la formation des individus.

Les durées d'emploi ne respectent pas la hiérarchie des niveaux

Les parcours observés à partir des durées révèlent une opposition nette entre les jeunes des niveaux les plus bas – niveau de diplôme inférieur au CAP ou au BEP – et tous les autres. Dans ce paysage un peu général, les jeunes diplômés d'un CAP ou d'un BEP ont des emplois plus longs bien que le chômage reste un point de passage obligé pour eux. Les jeunes qui ont au moins le baccalauréat évitent plus souvent le chômage.

Il n'est pas possible de détailler ici la nature des emplois de manière simple. Alors que le chômage est un indicateur homogène quel que soit le niveau, l'emploi n'a qu'une signification limitée s'il n'est pas caractérisé en termes de qualité. Par exemple, ce sont plus souvent les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle qui lancent dans la vie active les jeunes titulaires de BEP, CAP, baccalauréat et



même un peu au-delà. Les jeunes les plus diplômés occupent souvent des emplois ordinaires, plutôt que des emplois aidés. La définition large de l'emploi retenue pour ces premiers résultats ne permet donc d'illustrer que l'exercice d'une activité professionnelle sans la caractériser (voir encadré Indicateurs longitudinaux et méthodes).

Du point de vue de l'expérience acquise dans ces premières années de vie active, peu de jeunes diplômés du BEP ou du CAP n'ont jamais eu d'emploi. La durée moyenne du premier emploi est relativement élevée : plus de 24 mois. La construction de ce curriculum vitæ d'insertion professionnelle devra être détaillée pour tenir compte de la qualité et de la nature des emplois qui ne sont pas tous – loin s'en faut – comparables.

La durée et la nature des périodes d'emploi diffèrent fondamentalement selon la formation. Pour les diplômés de l'enseignement supérieur long, l'accès rapide à un emploi durable reste assez fréquent. La durée moyenne du premier emploi est donc plus longue que celle des emplois suivants.

En revanche, pour les diplômés de niveau Bac+2, les parcours comportant 2 emplois et plus sont très largement majoritaires. Les premières situations d'emploi sont souvent précaires. Ces diplômés entrent dans un processus de tâtonnement leur permettant souvent d'atteindre une position stabilisée.

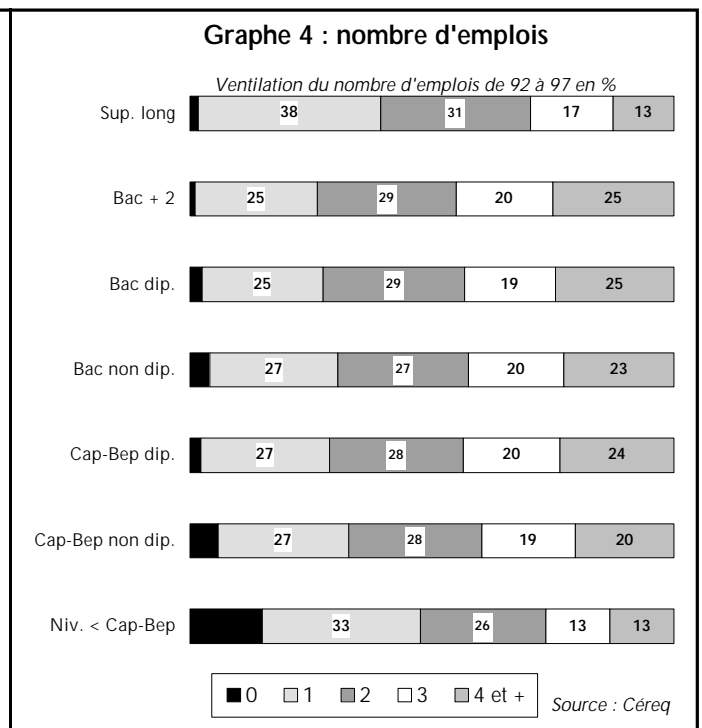
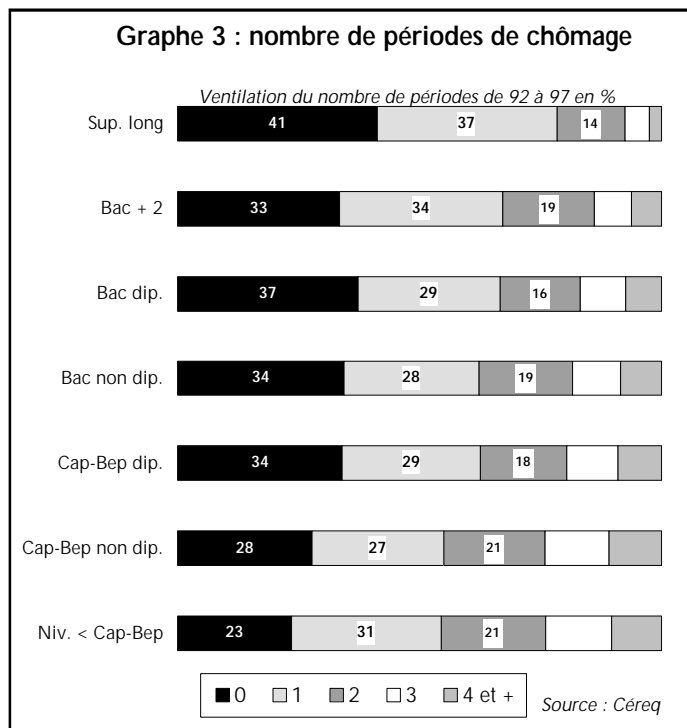
Pour ceux qui n'ont pas le niveau du Bac, le chômage est fréquent avant l'accès aux différents emplois. La durée moyenne des emplois en est raccourcie d'autant. Dans ce cas, la mobilité est associée, en moyenne, à un risque accru d'instabilité de l'emploi. Toutefois, certains jeunes de ces niveaux peuvent connaître des parcours ascendants.

Le chômage de longue durée touche essentiellement les jeunes de très bas niveau

Sur la période étudiée, seulement 28 % des femmes ont échappé au chômage contre 37 % des hommes.

Près de la moitié des diplômés de l'enseignement supérieur long n'ont jamais été au chômage en cinq ans (tableau 2 et graphe 3). Les jeunes sortis de formation initiale deux années après la baccalauréat ont été plus souvent au chômage, mais pour des périodes de courte durée (graphe 1).

Le chômage de longue durée concerne presque exclusivement les jeunes sortis aux niveaux les plus bas. De plus, près de 15 % d'entre eux n'ont jamais occupé d'emploi en cinq ans. Il y a un écart considérable entre les jeunes sortis aux niveaux les plus bas et tous les autres réunis (tableau 2, graphe 1). La durée moyenne d'un épisode de chômage est d'environ 22 mois au niveau le plus bas contre, au maximum, 12 mois aux autres niveaux de formation.



EN 1997, LEURS EMPLOIS SONT PROCHES DE CEUX DE LA POPULATION ACTIVE MAIS MOINS STABLES

Depuis la sortie du système éducatif, la génération a consacré plus de 70 % de son temps à exercer une activité professionnelle. Pour certains, la mobilité de l'emploi a été importante. À l'exception des jeunes qui sortent aux niveaux les plus bas, cette génération a déjà acquis une

expérience professionnelle non négligeable.

Cinq ans après, 83 % des hommes et 71 % des femmes de la génération 92 travaillent. 12 % des hommes et 18 % des femmes sont au chômage. Les autres ont repris des études ou sont inactifs.

En mars 1997, le taux de chômage* des hommes de la génération est très proche de celui de la population active masculine. Si le chômage lié à la période d'insertion est

pour eux déjà dépassé, ce n'est pas le cas des jeunes femmes. Bien que leur taux de chômage baisse régulièrement depuis 1993, il reste supérieur à celui de la population active féminine. En revanche, quand elles travaillent, elles accèdent aux mêmes catégories d'emploi que les autres femmes. Mieux, elles sont proportionnellement un peu plus nombreuses parmi les emplois de cadre et de profession intermédiaire. Elles occupent notamment plus fréquemment des emplois de professeur, d'ingénieur et de la maîtrise administrative et commerciale.

De la même façon, les emplois des hommes de la cohorte sont proches de ceux de la population active masculine. Mais, contrairement aux jeunes femmes, la structure de ces emplois est un peu plus "tirée vers le bas". Ils sont notamment moins présents parmi les techniciens et agents de maîtrise et lorsqu'ils sont ouvriers, les emplois sont plus souvent non qualifiés (tableau 4).

Un critère distingue nettement les emplois de la génération de l'ensemble des emplois occupés en 1997, c'est celui de la précarité. Recrutés dans une période où les emplois temporaires se sont fortement accentués, un homme sur cinq et une femme sur quatre occupent un emploi à durée déterminée. Ce n'est le cas que d'un emploi sur dix pour l'ensemble des actifs (tableau 3).

Tableau 3 : emplois de la génération et de l'ensemble de la population active en 1997

Emplois	Génération 92		Population active totale	
	hommes	femmes	hommes	femmes
Emplois à temps partiel	8%	29%	6%	31%
Emplois précaires	21%	25%	8%	9%
Salaire Médian	7300	6100	8500	6600

Source : Céreq/Insee

Les écarts de salaire s'accroissent avec le niveau des emplois

Le salaire médian** des femmes de la génération 92 s'élève à 6 100 francs. Il varie entre 5 000 francs pour les employées de commerce et de service et 13 000 francs pour les ingénieurs et cadres techniques. Le salaire médian des hommes de la cohorte est de 7 300 francs. L'écart avec celui des femmes s'explique en partie par le fait que 30 % d'entre elles travaillent à temps partiel – non choisi d'ailleurs pour les trois quarts d'entre elles. Mais en partie seulement car des différences de salaire existent entre hommes et femmes qui occupent des emplois équivalents à temps plein.

* Ces taux de chômage sont calculés selon des normes légèrement différentes de celles du BIT. Ils ne sont comparés avec ceux de l'enquête emploi que lorsque les écarts sont significatifs.

** Les salaires mentionnés correspondent à des salaires mensuels nets, toutes primes comprises. Il s'agit de salaires médians, c'est à dire que la moitié de la population gagne moins, l'autre moitié gagne plus. Les salaires des débutants étant très dispersés, le salaire médian donne une image plus fidèle des rémunérations que le salaire moyen.

Tableau 4 : emplois occupés en 1997 par sexe (%)

Sexe, population	Emplois masculins		Emplois féminins	
	Géné. 92	Pop. totale	Géné. 92	Pop. totale
Cat. socioprof.				
Indépendant, prof. Lib.	1	1	1	1
Professeur, cadre fct public.	5	5	6	5
Cadre admin. et commercial	4	5	3	3
Ingénieur, cadre technique	6	6	2	1
Total cadres	15	16	11	9
P.I. public. santé social	5	6	13	15
P.I. admin. et commerciale	7	6	9	7
Technicien, agent maîtrise	9	12	2	1
Total professions interméd.	21	24	24	23
Employé fonction publique	8	8	14	17
Employé administratif	4	3	18	18
Emp. com. service particul.	5	3	20	19
Total employés	17	14	52	54
Ouvriers qualifiés	25	33	3	5
Ouvriers non qualifiés	21	12	9	8
Total ouvriers	46	45	12	13
Total	100	100	100	100

Source : Céreq/Insee

C'est le cas notamment pour les cadres et la maîtrise administrative et commerciale.

Les écarts de salaires entre la génération 92 et l'ensemble de la population active sont très faibles pour les employés de commerce et de service et les ouvriers non qualifiés. Ces écarts s'accroissent nettement quand le niveau des emplois augmente. Mais à niveau équivalent, ils sont plus importants pour les hommes que pour les femmes. Par exemple le salaire médian d'un cadre masculin de la génération est inférieur de 4 000 francs au salaire médian de l'ensemble des cadres masculins. Cet écart n'est que de 2 000 francs pour les femmes cadres. Il est vrai que l'accès des femmes aux catégories d'emploi les plus élevées est un phénomène relativement récent : près d'une femme cadre sur deux a moins de 40 ans.

Une concurrence accrue entre diplômés pour l'accès à certaines professions

Si le niveau des emplois occupés par les sortants de la génération 92 est proche de celui de l'ensemble de la population active, c'est parce que la formation est l'élément clef pour accéder à chacune des grandes catégories socio-professionnelles (cadre, profession intermédiaire, employé, ouvrier). Les jeunes étant mieux formés que leurs aînés, ils accèdent à des niveaux d'emploi plus élevés en début de carrière, même si l'on observe une tendance au déclassement pour certains.

Après cinq ans d'activité professionnelle, les cadres débutants sont essentiellement des diplômés de l'enseignement supérieur long (tableau 5). L'accès aux professions intermédiaires concerne les titulaires du bac, les diplômés de niveau bac+2 et une proportion non négligeable d'universitaires.

Tableau 5 : emplois occupés en 1997 par la génération 92 selon l'origine scolaire (%)

Formation	Niv. < Cap-Bep	Cap-Bep non dip.	Cap-Bep diplômés	Bac non dip.	Bac diplômés	Dip. Dut, Bts, Deug	Dip. 2°, 3° cycle univ.	Dip. écoles com. et ing.	Total
Indépendant	2	5	6	10	22	14	40	2	100
Professeur, cadre fct publiq.	0	0	0	1	3	9	81	6	100
Cadre admin. et com.	0	1	1	2	8	13	41	34	100
Ingén., cadre techn.	0	0	1	0	3	12	34	49	100
Pr. Interm. fct publiq.	2	4	7	8	25	20	30	3	100
Pr. Interm. admin. et com.	2	4	7	7	23	36	15	6	100
Techn. agent maît.	1	3	5	5	24	50	10	2	100
Empl. fct publiq.	9	15	22	13	29	10	3	0	100
Empl. admin.	3	6	8	8	35	32	8	2	100
Empl. com. service part.	12	16	33	11	21	6	1	0	100
Ouv. qualifié	12	19	39	8	17	5	0	0	100
Ouv. non qual.	22	22	29	8	14	4	1	0	100
Total	8	11	19	8	20	15	15	5	100

Source : Céreq

Note de lecture : parmi les sortants de 1992 qui occupent un emploi de technicien-agent de maîtrise en 1997, 50 % ont un DUT, un BTS ou un DEUG.

Les jeunes employés sont en revanche issus d'un large éventail de formations. Les jeunes employés administratifs d'entreprise sont par exemple pour le tiers des bacheliers. Mais 23 % n'ont pas le bac et, à l'opposé, 42 % sont diplômés de l'enseignement supérieur, parmi lesquels de nombreux titulaires de BTS tertiaires.

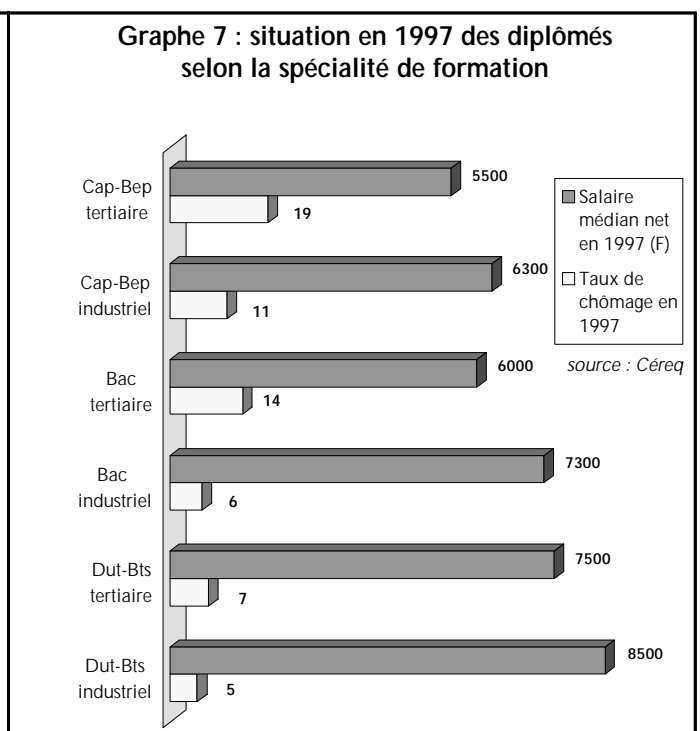
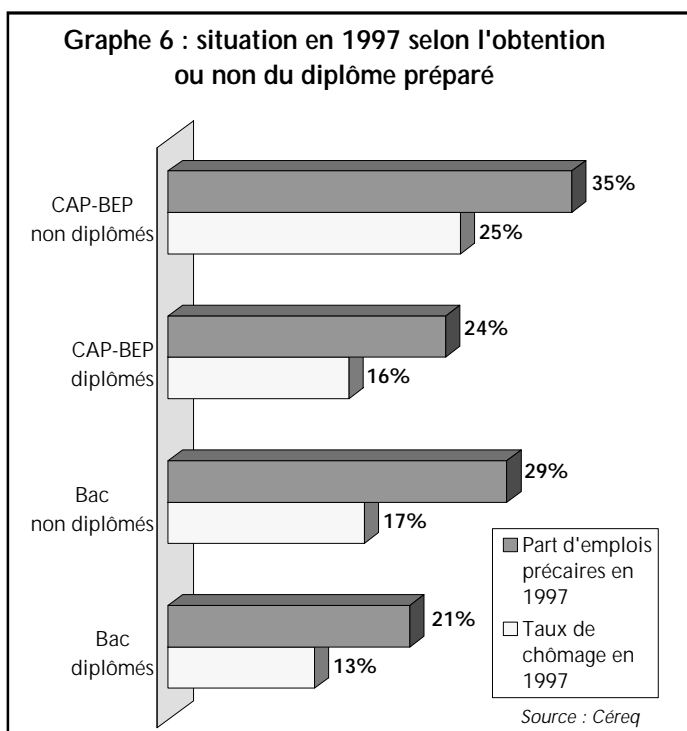
En 1997, les ouvriers débutants sont pour certains d'entre eux relativement diplômés ; 19 % des jeunes ouvriers non qualifiés sont même bacheliers.

On observe par ailleurs les premières promotions professionnelles chez les diplômés de l'enseignement supérieur court. Plus de 10% des titulaires de DUT-BTS ont accédé à des postes de cadre, cinq ans après la fin des études alors que cette proportion n'atteignait que 5 % après trois ans de vie active.

Rôle important de la filière

Cinq ans après la fin des études, la situation des plus diplômés est aux antipodes de celle des sortants aux plus bas niveaux de formation. Les premiers sont rarement au chômage, ont pour la plupart des emplois durables et qualifiés. Les seconds sont encore pour moitié au chômage et ceux qui travaillent ont souvent un emploi précaire ou à temps partiel.

Mais à niveau équivalent, les jeunes qui ont obtenu leur diplôme sont nettement avantagés par rapport à leurs homologues recalés. Les diplômés sont moins touchés par le chômage et la précarité. Ils ont par ailleurs des emplois plus qualifiés. Ce phénomène est particulièrement sensible chez les sortants de l'enseignement secondaire issus de



la voie scolaire, et ceux issus du premier cycle universitaire. Chez les sortants des IUT, l'obtention du diplôme joue surtout sur le niveau des emplois occupés et sur les salaires, moins sur le chômage qui est rare dans cette population.

En dehors du niveau des études, la spécialité de formation (industrielle-scientifique ou tertiaire-sciences humaines) est manifestement un des facteurs qui influe le plus sur l'insertion. Cette influence est d'autant plus marquée que le niveau de formation est faible. À l'issue des CAP-BEP industriels, les jeunes diplômés sont relativement épargnés par le chômage et la précarité. Leur salaire est plus élevé que celui des titulaires de CAP-BEP tertiaires (graphe 7). Les bacheliers des séries industrielles sont également avantagés dans tous les domaines par rapport aux bacheliers des séries tertiaires. Les titulaires de DUT-BTS industriels ont des niveaux d'emploi et de salaire plus élevés que les titulaires de DUT-BTS tertiaires et un léger avantage en matière de chômage.

À l'issue de l'enseignement supérieur long, la spécialité de formation influe encore mais surtout sur les salaires. Les diplômés des facultés de sciences et techniques perçoivent des salaires plus élevés que les diplômés en sciences humaines et sociales, surtout à l'issue des troisièmes cycles universitaires. Les diplômés des écoles d'ingénieurs ont des salaires supérieurs à ceux des écoles de commerce. Les difficultés mesurées à l'issue des spécialités tertiaires sont en partie liées à une offre de formation très impor-

tante en volume. Au niveau du baccalauréat et du BTS, on compte par exemple deux fois plus de sortants des formations tertiaires que des spécialités industrielles.

Daniel Martinelli, Georgie Simon-Zarca, Patrick Werquin avec la collaboration de l'ensemble du Département des Entrées dans la Vie Active

Pour en savoir plus...

En prolongement de ce premier regard sur les parcours d'insertion professionnelle, l'enquête " Génération 92 " servira de support à un ensemble de travaux et de publications thématiques. Dans le droit fil de ces premiers résultats, des indicateurs standard d'insertion seront élaborés en collaboration avec des centres associés au Céreq et des partenaires du système statistique.

Au-delà, plusieurs angles d'analyse prioritaires ont été prévus :

- l'effet des pratiques de gestion de la main-d'œuvre dans les entreprises sur les parcours d'insertion des jeunes (la première publication portera sur l'emploi et la mobilité intersectorielle des débutants) ;
- l'insertion par filière de formation (la filière de formation mécanique du CAP au BTS et DUT, par exemple) ;
- l'accès aux professions et aux catégories socioprofessionnelles (ex. : qui devient secrétaire ? qui devient cadre ?...) ;
- les parcours individuels d'insertion : constructions de typologies et analyse des parcours-types.

Tableau 6 : insertion de la génération 92, indicateurs statistiques

Indicateurs	Nombre d'emplois sur 5 ans (nb)		Part du chômage sur 5 ans (%)		Taux de chômage en mars 97 (%)		Salaire médian en 97 (F)		Actifs* en 97 Effectif
	Diplômés	Non dip.	Diplômés	Non dip.	Diplômés	Non dip.	Diplômés	Non dip.	
Formation									
SES, CPPN, 5ème	.	1.6	.	40%	.	45%	.	5375	19776
1è année CAP-BEP, 3° généré.	.	2.3	.	31%	.	34%	.	5500	39670
Total	.	2.1	.	34%	.	38%	.	5500	59446
CAP-BEP apprentis. ind.	2.6	2.4	12%	21%	10%	18%	6200	5967	29143
CAP-BEP voie scol. ind.	2.8	2.8	16%	25%	12%	23%	6400	6000	41520
CAP-BEP apprentis tert.	2.6	2.3	16%	28%	14%	25%	5500	5500	15593
CAP-BEP vois scol. tert.	2.8	2.6	23%	28%	21%	28%	5500	5500	43751
CAP-BEP agricole	2.6	2.4	16%	25%	14%	29%	5600	5542	9716
Total CAP-BEP	2.8	2.6	18%	25%	15%	24%	5958	5708	139723
2de, 1ère	.	2.7	.	20%	.	20%	.	6000	16479
Bac pro BT ind.	2.8	2.9	11%	13%	6%	9%	7200	6810	17747
Bac Pro BT tert.	2.9	2.8	17%	23%	14%	23%	6150	5967	27732
Bac techno.	2.7	2.7	17%	20%	13%	16%	6175	6000	28138
Bac agricole	2.6	2.5	7%	13%	5%	8%	6267	6067	5868
Bac général	2.4	2.7	12%	18%	13%	17%	6500	6083	23496
Total Bac	2.7	2.7	15%	19%	11%	16%	6500	6175	102981
DUT sans dip.	.	2.9	.	15%	.	10%	.	7500	6405
DUT-BTS industriel	2.8	.	12%	.	5%	.	8500	.	18991
DUT-BTS tertiaire	2.8	.	12%	.	7%	.	7500	.	35574
BTS agricole	3	.	11%	.	7%	.	7725	.	3585
Total DUT-BTS	2.8	.	12%	.	7%	.	7958	.	58150
DEUG	2.3	2.5	11%	18%	8%	16%	8292	7000	27985
Licence, maît. sc. et techniques	2.4	.	9%	.	4%	.	9500	.	6592
Licence, maît. sc. hum. et soc.	2.3	.	10%	.	5%	.	9200	.	27926
Total 2è c. univ.	2.3	.	10%	.	5%	.	9300	.	34518
DEA, DESS, Doct. sc. et techniq.	2.1	.	15%	.	9%	.	12000	.	9177
DEA, DESS, Doct. sc. hum. et soc.	2.2	.	13%	.	6%	.	10700	.	18044
Total 3è c. univ.	2.2	.	14%	.	7%	.	11000	.	27221
Ecole d'ingénieurs	1.9	.	12%	.	4%	.	13867	.	10900
Ecole de commerce	2.2	.	9%	.	5%	.	13000	.	8742

Source : Céreq

* il s'agit du nombre de sortants en emploi ou en recherche d'emploi en 1997, estimé grâce à l'enquête

"GÉNÉRATION 92" : UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE

Le Céreq a réalisé en 1997-98 une enquête nationale auprès de 27 000 jeunes sortis de formation initiale en 1992, à tous les niveaux de diplômes et de spécialités. Objectif : analyser les cinq premières années de vie active de cette " Génération 92 " au regard notamment du parcours scolaire et des diplômes obtenus.

La mise en place de cette enquête, la plus importante jamais réalisée par le Céreq, a soulevé des difficultés liées à son caractère innovant. Une phase d'ingénierie, réalisée en collaboration avec un organisme extérieur, a permis de préciser les enjeux de l'enquête et ses principes de construction. Un test a été effectué auprès de 4 000 personnes. Cette démarche a permis de développer des solutions originales, adaptées à une enquête de grande échelle :

. La définition des sortants a été homogénéisée pour l'ensemble de la génération 1992.

. Le volume global des sorties du système éducatif (640 000) a été calé sur l'enquête Emploi de l'INSEE. Les volumes par filières de formation ont été estimés en utilisant les sources disponibles (statistiques de la Direction de la programmation et du développement (DPD) et enquêtes antérieures réalisées par le Céreq).

. La population nationale des sortants du système scolaire a été constituée à partir des fichiers d'élèves inscrits fournis par les collèges, lycées, universités et grandes écoles.

. Le questionnaire utilisé pour l'ensemble de la génération, du collège à l'université, les nomenclatures standard de codification des diplômes et spécialités de formation (NSF), professions (PCS) et activité économique des établissements employeurs (NAF).

. L'enquête s'est déroulée par téléphone, avec saisie simultanée sur ordinateur, pour la première fois dans le cadre d'une rétrospective longue.

. Des modes de recherche innovants ont été mis en place afin de repérer, dans des fichiers constitués six ans plus tôt, des individus parfois difficilement joignables (en raison de mobilités, changement de nom, listes rouges, emploi à l'étranger, refus des parents de communiquer les coordonnées...) ou introuvables.

. Une procédure d'échantillonnage en plusieurs phases a permis de rendre compte, avec la meilleure précision possible, de tous les niveaux de diplômes et de toutes les filières de formation.

Les thèmes abordés au cours des entretiens

. La formation. L'enquête " Génération 92 " cherche à repérer le capital formation susceptible d'être valorisé sur le marché du travail : les éléments clés du cursus depuis l'entrée en sixième, les diplômes obtenus en formation initiale et ceux obtenus plus tard, ainsi que les compléments de formation acquis dans le cadre d'un emploi.

. L'itinéraire professionnel. Il est reconstitué de façon séquentielle à partir des différentes situations rencontrées depuis la sortie du système scolaire : travail, chômage, service national, reprise d'études, inactivité sont repérés mois par mois sur les cinq dernières années. Le nombre, la durée et le positionne-

ment de chaque type de situations dans l'ensemble de l'itinéraire permettront de repérer la diversité des parcours d'insertion.

. L'emploi. L'enquête vise à identifier l'ensemble des situations qui participent à la construction de l'expérience professionnelle, y compris celles acquises avant la fin des études. Toutes les entreprises dans lesquelles les jeunes auront travaillé et tous les emplois qu'ils auront occupés sont systématiquement décrits. L'effort de formation que les entreprises consentent à l'égard des jeunes fait l'objet d'une investigation particulière.

. Le contexte familial, social et local dans lequel le jeune évolue tout au long du processus d'insertion. Il est appréhendé à partir d'éléments biographiques qui permettent de caractériser l'origine sociale, les périodes de " décohabitation " et de fondation d'une famille, les mobilités géographiques.

. Le rôle du jeune dans la négociation de son parcours professionnel. C'est une dimension délicate à prendre en compte dans ce type d'enquête. Elle est néanmoins approchée à partir des modalités d'entrée et de sortie des entreprises, des réseaux mobilisés pour accéder aux emplois et, plus subjectivement, à partir de l'appréciation que le jeune va porter sur chacun des emplois occupés ainsi que sur l'ensemble de son parcours.

" Génération 92 ", qui sont-ils ?

Ils étaient inscrits dans un établissement scolaire en 1991-1992 qu'ils ont quitté entre le 1er janvier et le 31 décembre 1992. Ils n'ont pas repris d'études pendant au moins un an à compter de la date de fin de scolarité. Ils n'avaient pas interrompu leurs études avant 1991-1992 (sauf pour effectuer leur service national, pour une maternité ou une maladie).

L'enquête " Génération 92 " a une large représentativité : elle couvre 530 000 sortants sur les 640 000 estimés par l'enquête Emploi.

Les formations non représentées sont :

- les formations de la santé et du secteur paramédical (de l'aide soignante au médecin),
- les formations du secteur social avant le bac (aide à domicile...),
- les écoles de vente (bac + 1, bac + 2),
- les sorties de BTS sans diplôme,
- les écoles préparant aux métiers artistiques, culturels, sportifs.

Quelques chiffres

- o 27 000 personnes interrogées, dont 4 000 dans le cadre du test.
- o 15 000 bacheliers pré-enquêtés pour déterminer les taux de sortie dans chaque série.
- o 100 000 lettres avis expédiées.
- o 95 enquêteurs au téléphone midi et soir.
- o 4 à 5 mois d'interrogation.
- o 35 minutes d'entretien par personne interrogée, en moyenne.

Yvonne Pérot